

PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE

Avant 1919 :

Les photographies d'identité sont une rareté. En voici la liste :

- laissez-passer de deux enseignantes de l'école supérieure de filles de Colmar en 1915 (cote : 8 AL 1/9946)
- carte de séjour d'étrangère en 1915 (cote : 3 AL 1/3234 dossier Drey)
- dossier personnel de détenu datant de 1913 (cote : 8 AL 1/13504 dossier Manenti)
- passeport délivré en 1906 à Mathilde Götz (cote : AL 201158 dossier Orth Paul Henri)
- demandes de permis de conduire en 1910-1911 (cote : 8 AL 1/14937)
- permis de conduire délivrés entre 1907 et 1910 à des personnes dont le nom de famille commence par S (cotes : 8 AL 1/14938 et 14939)
- permis de conduire de l'industriel Allimann délivré en 1907 (cote : 19 AL 2/715)
-

Pendant la période 1919-1940 :

- si votre aïeul a combattu pendant la première guerre mondiale (que ce soit dans l'armée allemande ou dans l'armée française) ET s'il était encore en vie dans les années 1930, il a pu demander le renouvellement de sa carte du combattant ; dans ce cas, l'ancienne carte portant une photographie du titulaire est restée dans le dossier ; voir 17 AL 2
- si votre aïeul était étranger, les dossiers d'étrangers renferment des fiches et cartes de séjour avec photographie du titulaire ; voir 8 AL 2 p. 24-25
- si votre aïeul étranger a demandé la nationalité française, les dossiers de naturalisation renferment parfois les passeports délivrés par les autorités du pays d'origine et des cartes d'identité de travailleurs étrangers ; voir 8 AL 2 p. 33
- si votre aïeul était nomade : voir 8 AL 2 p. 21, 1 AL 2/1148 et 3 AL 2/117-118
- si votre aïeul était voyageur de commerce : voir AL 201415 (quelques photographies pour l'année 1929) ; voir aussi 3 AL 2/263 (s'il était domicilié dans l'arrondissement de Colmar)
- si votre aïeul était marchand de bétail et domicilié dans l'arrondissement de Colmar : voir 3 AL 2/265
- si votre aïeul avait un permis de commerce ambulancier : voir 8 AL 2 p. 21
- si votre aïeul a demandé un permis de conduire des automobiles entre 1923 et 1930 : voir AL 202429
- si votre aïeul a demandé un permis de conduire international entre 1929 et 1931 : voir AL 202430
- si votre aïeul s'est vu refuser un permis de conduire des camions et autocars en 1934 : voir AL 202429
- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement de Colmar et s'il a demandé un passeport : voir 3 AL 2/156
- si votre aïeul était domicilié à Grussenheim et s'il a demandé une carte de circulation transfrontalière en 1931-1935 : voir 3 AL 2/163
- si votre aïeul était domicilié à Vogelgrun et s'il a demandé une carte de circulation transfrontalière en 1935-1937 : voir 3 AL 2/164

Pendant la période 1940-1944 :

- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement d'Altkirch et s'il a demandé un passeport : voir AL 217 (dossiers XXII 3 n° VI/1 et n° VI/1a)
- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement d'Altkirch et s'il a demandé une carte de circulation frontalière : voir AL 214 (dossier XXII 3 n° III 6)
- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement d'Altkirch et s'il s'est vu refuser un permis de conduire : voir AL 256 (dossier XXXIII n° II/12)
- si votre aïeul a demandé une carte d'identité dans l'arrondissement de Ribeauvillé : voir AL 1103-1104
- si votre aïeul étranger a demandé un permis de séjour dans l'arrondissement de Ribeauvillé : voir AL 1034-1038 et 1126-1130
- si votre aïeul était policier dans l'arrondissement de Ribeauvillé : voir AL 1060-1063 et 1140
- si votre aïeul était étranger et domicilié dans l'arrondissement de Thann : voir 7 AL 3/14

Illustrations : 3 AL 2/164. Demandes de cartes de circulation transfrontalière par des habitants de Vogelgrun 1935-1937 (extrait). 3 AL 2/265. Délivrance de cartes d'identité aux commerçants en bétail 1928-1934 (extrait).

DEMANDE

tendant à obtenir la carte frontalière prévue par la convention franco-allemande du 25 avril 1929.

Handwritten initials



Nom	Prénom	Profession	Nationalité	Date	Lieu	Domicile
				de naissance		
Keller	Rose née Willig	marchande	française	26.1.	92 Fribourg Bourb.	Vogelgrün

Objet de la demande: *affaires* 3AL2/164

Durée du séjour à chaque passage: (3 jours ou une semaine)

Zône de validité de la carte: *frontalière*

Points de passage de la frontière: *Neuf-Brisach*


Signalement:

Age: *43 ans* Bouche: *moyenne*
 Taille: *1.52 m.* Menton: *ronde*
 Cheveux: *brun* Visage: *ronde*
 Sourcils: *bruns* Teint: *rose*
 Front: *ordinaire* Barbe: *—*
 Nez: *ordinaire* Signes particuliers:

Enfants âgés de moins de 15 ans qui peuvent accompagner le titulaire: *[Signature]*
 (noms et prénoms et date de naissance)

S'il s'agit de travailleur salarié:
 Nom et adresse de l'employeur



Photographie et signature ci-contre certifiées exactes
 Le Maire: *[Signature]*


Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une mesure d'expulsion ou de refus de séjour de la part des autorités allemandes.

Vogelgrün le *24.4.35*
 Le demandeur:
R. Keller

Colmar, le 28 novembre 1928.

1

Sous-Préfecture
de Colmar



Exploitant avec son frère Edouard, demeurant à Gussenheim, un commerce de bestiaux, au propre compte des 2 sociétaires, le soussigné a l'honneur de s'adresser à la Sous-Préfecture de Colmar, pour qu'elle lui délivre une carte d'identité, conformément au décret du 30 septembre écoulé.

Né à Gussenheim le 22 octobre 1892, je m'appelle Wormser Salomon et demeure à Colmar, rue des Cloches N° 8.

Les bêtes achetées portent, comme marque une entaille sur l'épaule gauche. Ci-joint le certificat d'immatriculation dans le livre de commerce et 2 photographies dans le format prescrit.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes sentiments distingués,

Salomon Wormser

pour la légalisation de la signature
Monsieur Salomon Wormser

Rue des Cloches en ville
Colmar le 30 novembre 1928.

Pour le Maire

[Signature]
Contrôle N° 167 Frs. 10

3AL2/265
à dél
à voter
à cl
f 6 / 12

